

les prépas scientifiques ne souhaitent pas "se restreindre à des profils monochromes" (Mickaël Prost)

10-13 minutes

"Il paraît indispensable que nos classes proposent des débouchés à des profils scientifiques variés" dans le cadre de la réforme du lycée, pense Mickaël Prost, président de l'UPS, lors d'un entretien à AEF info, le 28 mai 2019. Pour autant, il préconise aux lycéens de choisir les spécialités "mathématiques" et "physique" en Première, et "de renforcer leur formation par une troisième spécialité scientifique" pour ensuite accéder aux CPGE scientifiques. Il recommande aussi "chaudement" de prendre l'option "mathématiques expertes" en Terminale. Par ailleurs, la réforme du lycée entraînera "une adaptation des contenus disciplinaires" des prépas scientifiques. Les ministères réfléchissent également à la création d'une nouvelle voie d'accès en CPGE pour les lycéens qui auront pris la spécialité "sciences informatiques". Mickaël Prost fait aussi un bilan de la première année de Parcoursup.



Mickaël Prost, président de l'UPS DR

AEF info : Quel est l'impact de la réforme du lycée sur les CPGE scientifiques ?

Mickaël Prost : La réforme du lycée, de par le jeu des trois spécialités en Première et des deux spécialités en Terminale, va conduire à l'apparition de profils plus divers. L'objectif assigné aux CPGE scientifiques est d'accueillir, de former et d'accompagner cette pluralité d'étudiants jusqu'aux écoles d'ingénieurs et aux ENS en veillant à un vivier de recrutement suffisamment large pour répondre aux besoins des écoles et du marché du travail. Les CPGE disposent déjà d'une expérience importante en la matière avec huit voies scientifiques, accueillant des lycéens d'horizons variés (bac S, bac techno, DUT, BTS, etc.) et offrant de multiples colorations de parcours.

"il paraît indispensable que nos classes proposent des débouchés à des profils scientifiques variés"

La réforme du lycée rebattant les cartes pour la voie générale, le MESRI et le MEN ont initié une concertation avec les écoles et les

associations de professeurs et de proviseurs de classes préparatoires. Un groupe de travail a actuellement pour mission de réfléchir aux ajustements à mener dans les différentes voies de CPGE pour articuler les parcours du nouveau lycée et ceux proposés en classe préparatoire, en particulier en filière MPSI, PCSI et PTSI.

La refonte du lycée ne change pas la donne en termes de besoins de formation dans ces disciplines, les évolutions en CPGE scientifiques (hors filière agro-véto) resteront donc en ce sens modestes. L'ensemble des acteurs des classes préparatoires scientifiques ne souhaite pas pour autant se restreindre à des profils monochromes et il paraît indispensable que nos classes proposent des débouchés à des profils scientifiques variés, même si les lycéens qui auront choisi les spécialités "mathématiques" et "physique-chimie" seront très certainement majoritaires.

AEF info : Concrètement, comment évolueront le contenu et la structure des classes préparatoires scientifiques ?

Mickaël Prost : Comme à l'occasion de chaque réforme du lycée, une adaptation des contenus disciplinaires est à prévoir, avec des travaux qui débiteront à l'automne 2019, l'objectif étant d'articuler les programmes de CPGE avec ceux du lycée - qui ne sont pas encore tous rendus publics – et à l'autre bout de la chaîne, de répondre aux demandes des écoles qui orientent nos enseignements.

" Le MESRI et le MEN étudient la possibilité de créer une nouvelle voie d'accès en CPGE "

D'autres adaptations davantage structurelles sont rendues nécessaires avec notamment l'émergence au lycée de la spécialité "numérique et sciences informatiques". La création de débouchés spécifiques en classe prépa pour celles et ceux qui auront par exemple combiné les spécialités "mathématiques" et "sciences informatiques" contribuera fortement au développement de la discipline informatique au lycée. C'est pourquoi, le MESRI et le MEN étudient la possibilité de créer une nouvelle voie d'accès en CPGE pensée pour ces nouveaux profils.

L'objectif pour nos classes est d'accueillir des publics différents en évitant de les mettre en concurrence et en leur garantissant in fine un égal accès à l'ensemble des écoles d'ingénieurs, chaque lycéen restant libre de candidater dans la filière de son choix en fonction de ses affinités personnelles. L'enjeu derrière la création d'une nouvelle voie scientifique en CPGE est aussi d'accroître le nombre d'ingénieurs diplômés, demande pressante à laquelle nous devons répondre.

AEF info : Que recommandez-vous aux lycéens qui voudront rejoindre une classe préparatoire scientifique ?

Mickaël Prost : Pour les élèves qui ont déjà un projet affirmé de poursuite d'études scientifiques, il n'est bien sûr pas envisageable d'abandonner les mathématiques ou la physique-chimie en fin de seconde pour y revenir après. Et si la classe de Première en voie générale offre un éventail de spécialités, les mathématiques et la physique-chimie sont incontournables pour acquérir un bagage scientifique minimal, d'autant que le tronc commun est extrêmement modeste en sciences. Nous recommandons d'ailleurs aux lycéens les plus intéressés par les sciences et technologies de ne pas se brider et de renforcer leur formation par une troisième spécialité scientifique, la palette est pour cela vaste : numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur ou sciences de la vie et de la terre.

" À charge pour les classes préparatoires d'offrir une voie d'accès en école d'ingénieurs à tous ces parcours scientifiques "

En Terminale, il est essentiel de comprendre qu'il n'y a pas un unique parcours de formation mais plusieurs, qui pourront déboucher sur des carrières d'ingénieurs. De nombreux lycéens choisiront mathématiques et physique-chimie, d'autres mathématiques et sciences de l'ingénieur ou mathématiques et sciences informatiques. À charge pour les classes préparatoires d'offrir une voie d'accès en écoles d'ingénieurs à tous ces parcours scientifiques et de les préparer pour cela efficacement et équitablement aux concours. Et c'est sans compter bien entendu sur d'autres filières de CPGE scientifiques, comme la filière agro-véto ou les filières technologiques, qui mènent toutes aux écoles d'ingénieurs, les chemins sont multiples !

L'option "mathématiques expertes" sera quant à elle une véritable opportunité d'approfondir ses connaissances et d'explorer de nouveaux champs mathématiques en Terminale. Nous la recommandons chaudement mais cette matière étant optionnelle, elle ne sera peut-être pas présente dans tous les lycées et ne peut être à ce titre imposée pour accéder à une CPGE scientifique. Ce renforcement en mathématiques aura sans aucun doute de grandes vertus, mais ne pas choisir cette option ne devrait pas constituer un handicap pour la poursuite d'études.

AEF info : Vous semblez porter un regard positif sur la réforme du lycée, contrairement à d'autres associations de classes préparatoires comme l'APHEC qui se montre plus critique ([lire sur AEF info](#)). Avez-vous tout de même des regrets ?

Mickaël Prost : Nous portons un regard très positif sur l'évolution

des contenus des programmes scientifiques, qui sont mieux conçus, mieux articulés, et qui renforcent le lien entre les mathématiques et la physique-chimie. En se cantonnant au terrain de la formation scientifique et sans vouloir commenter les autres difficultés soulevées par la mise en place de la réforme, nous regrettons que les enseignements de sciences ne soient pas présents de manière assez poussée dans la nouvelle architecture du lycée.

Nous aurions en particulier souhaité que d'autres modules complémentaires soient proposés en Terminale comme par exemple "physique-chimie" pour un lycéen qui aurait combiné les spécialités "mathématiques" et "sciences informatiques" afin de renforcer la pluridisciplinarité du bagage scientifique. Il n'y a aucune raison objective à ce que les disciplines scientifiques s'excluent les unes les autres, bien au contraire.

AEF info : Outre la réforme du lycée, quel bilan tirez-vous de la première année de Parcoursup ? Et comment se déroule la procédure 2019 ?

Mickaël Prost : En termes d'inscription, nous avons observé l'an dernier une explosion des candidatures ce qui nous rassure sur l'attractivité des classes préparatoires. Mais nous regrettons que le nouveau processus d'admission ait conduit à un embouteillage au moment de la période estivale.

Pour la procédure 2019, de nouveaux garde-fous ont été mis en place par le ministère avec un calendrier resserré et de nouveaux indicateurs – comme le rang du dernier admis en 2018 – répondant en cela à une demande forte des formations pour une gestion du processus d'admission plus efficace. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'admission en cours, même si les demandes de places en CPGE sont toujours aussi fortes. Nous restons vigilants et espérons que les files d'attente vont se décanter assez rapidement pour éviter de voir les élèves disparaître comme l'année dernière. Si les effectifs en CPGE scientifiques sont toujours en hausse à la rentrée 2018, [l'augmentation](#) de l'ordre de 0,2 % est relativement faible par rapport au pic démographique que nous connaissons et s'écarte grandement de celles des années précédentes.

AEF info : Selon vous, quels éléments faudrait-il revoir sur Parcoursup pour améliorer son fonctionnement ?

Mickaël Prost : En l'absence d'un retour à la hiérarchisation des vœux dès le début de la procédure pour pouvoir répondre aux lycéens dans des délais plus raisonnables, nous appelons à un recours généralisé au dispositif de répondeur automatique mis en

place cette année.

"Cette anonymisation et les présupposés qu'il y a derrière est antinomique au fonctionnement des commissions d'admission"

Nous nous interrogeons par ailleurs sur le dispositif d'anonymisation qui offre un accès total aux données à certaines formations quand d'autres se voient retirer les noms des candidats et leurs adresses. Cette anonymisation et les présupposés qu'il y a derrière est antinomique au fonctionnement des commissions d'admission des classes préparatoires, qui se concentrent uniquement sur les capacités scientifiques des candidats en s'appuyant sur les résultats scolaires et les appréciations. Une récente [note du SIES](#) indiquait d'ailleurs qu' "à niveau scolaire identique", un élève scolarisé dans un lycée à "niveau faible" aura plus de chances d'être admis en CPGE que celui inscrit dans un "bon lycée". Nous sommes loin des clichés parfois véhiculés et nous ne pouvons que nous en réjouir.